

La division de l'immeuble bâti en droit immobilier et de l'urbanisme



La division d'un immeuble bâti, notamment pour sa mise en copropriété, peut impliquer le respect de plusieurs réglementations. Il appartient alors au notaire de vérifier la situation juridique de l'immeuble afin de garantir la validité des actes.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cette formation est destinée à permettre aux participants de :
 - s'assurer de la faisabilité d'un projet de division
 - identifier les réglementations qui peuvent trouver à s'appliquer lors de la division matérielle ou juridique d'un bâtiment (droit de l'urbanisme, de la copropriété ou de la construction)
 - connaître les principes de la publicité foncière applicables pour réaliser ou constater la division d'un immeuble bâti



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse transversale des différentes réglementations applicables lors de la division d'un immeuble bâti
- Étude de jurisprudences et de cas pratiques
- Plan détaillé, sélection de textes et de jurisprudences et PowerPoint



FORMATEUR

Matthieu PLAIDY
Juriste consultant du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs

NIVEAU

Débutant

OBJECTIF

●○○○ Acquérir des connaissances de base

PRÉ-REQUIS

Connaissances en droit immobilier



PLUS-VALUE

Maîtrise des règles de la publicité foncière



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **LES DIVISIONS INTERDITES OU SOUMISES À AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION**

2h

- Rappel des divisions interdites
- Les divisions soumises à autorisation administrative
- Sanctions applicables

2 **LES FORMALITÉS PRÉALABLES À LA DIVISION EN COPROPRIÉTÉ OU EN VOLUMES**

3h

- L'établissement de l'état descriptif de division
- Distinction entre division en copropriété et division en volumes
- La scission de copropriété
- La subdivision du lot de copropriété

3 **LES IMPACTS DE LA DIVISION AU REGARD DU DROIT DE L'URBANISME**

2h

- La question de l'application des règles d'urbanisme en cas de division d'un immeuble bâti
- Les conséquences en matière de stationnement